



B. Corté

**M. Michel Pezet,**  
secrétaire national du PS.  
*Hostile à la péréquation du prix de l'eau.*

## SERVICE PUBLIC

### Eau : le virage de la gauche

La grève du personnel du Service des eaux de Paris stagne. L'affaire de la distribution d'eau commence. Depuis l'élection de M. François Mitterrand, le gouvernement socialiste n'avait guère eu le temps de se consacrer au dossier. Il va devoir préciser ses positions.

En France, actuellement, 53 % des communes assurent elles-mêmes la distribution par le biais de régies. Les 47 % restants préfèrent le système de la gestion déléguée.

Pendant sa longue cure d'opposition, la gauche avait fréquemment dénoncé les dangers de la privatisation. En 1977, le parti socialiste avait même publié un « Livre blanc de l'eau sale » dans lequel il préconisait l'étatisation de la distribution. Peu de temps après, le Syndicat professionnel des distributeurs d'eau contre-attaquait avec un « Livre bleu de l'eau potable ». Un document qui opposait habilement la grande richesse de la France en réserves d'eau et l'extrême complexité des opérations de traitement et de distribution d'eau potable. Les

différences de tarification y étaient justifiées par des arguments techniques.

Arguments passionnément contestés par des municipalités de gauche mécontentes (comme à Dreux, où le maire a saisi le Conseil d'Etat du litige l'opposant à la Lyonnaise) et par des associations de consommateurs.

Un an après l'installation de la gauche au pouvoir, la physionomie du secteur est en train de changer du tout au tout.

● Les nationalisations. Ni la Générale des eaux ni la Lyonnaise ne sont nationalisées, mais l'Etat se retrouve véritable maître du jeu à la tête des sociétés de distribution. Le cas de la Lyonnaise est le plus typique : l'Etat en possède désormais 35 % du capital, par le biais de la Compagnie financière de Suez (21,7 %), de l'UAP et du Crédit lyonnais. Lors de sa première conférence de presse, M. Georges Plescoff, le nouveau patron du Suez, a été clair : il semble convaincu qu'on ne lui demandera pas de rétrocéder ses parts dans la Lyonnaise. Au sein de la Générale des eaux, l'Etat s'assure 25 % du capital. Chez Sobeas, 100 %.

● La doctrine socialiste. En janvier dernier, à Marseille, le PS a organisé un colloque sur la politique de l'eau. Animé par M. Michel Pezet, secrétaire national, il a abouti à un net revirement des positions du parti. Acceptant les arguments de distributeurs, le parti se dit hostile au principe de la péréquation du prix de l'eau (unification du prix). De plus, il s'oppose à la création d'une structure de type « Eau de France », mais suggère la fondation d'un Institut français de l'eau à l'image de l'IFP (formation, recherche, promotion, information). M. Pezet insiste beaucoup sur le rôle des collectivités locales. Décentraliser, oui. Etatiser, non. P. C. ●